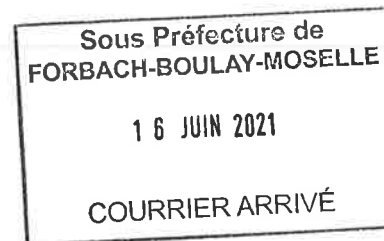




REPUBLIQUE FRANÇAISE



Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 25 MAI 2021

A la suite d'une convocation en date du 19 mai 2021, les membres composant le Conseil Syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le mardi 25 mai 2021 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : **34**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Pierre LANG, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Claude KLEIN, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Francis SCHORUNG, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard PETRY, Simone RAMSAJER, Christian CLEMENT, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL.

✓ Etaient représentés par leur suppléant : **1**

Monsieur Gilbert SCHUH représenté par Madame Eliane JACQUES.

✓ Excusés : **5**

Madame, Messieurs, Chantal PLATTE, Guy BORN, Sylvain NEUGEBAUER, Emmanuel THIRY, Bernard COLBUS.

✓ Excusés ayant donné procuration : **6**

Messieurs, Jean MEKETYN a donné procuration à Antoine FRANKE, Emmanuel SCHULER a donné procuration à Salvatore COSCARELLA, Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Joël NIEDERLAENDER a donné procuration à Monsieur Roland ROTH, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO.

✓ Absents : **9**

Madame, Messieurs, Alexandre CASSARO, Jean-Claude HEHN, Sabrina HASSINGER, Pascal LAUER, Didier ZIMNY, Régis GAY, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Roland GLODEN.

10. COMMUNICATION

OBJET : PLAN DE COMMUNICATION ECT

Le Conseil Syndical,

EXPOSE que dans le cadre de la candidature du Sydeme à l'Extension des consignes de tri, un plan de communication spécifique a été élaboré pour l'ensemble des intercommunalités adhérentes au syndicat.

En amont, Citeo a mandaté IPSOS Observer pour la réalisation d'une enquête en février dernier. Cette enquête a été menée auprès d'un échantillon de 600 habitants du territoire et avait pour objet la mesure de leurs connaissances en matière de tri des déchets recyclables, de la compréhension de la filière, des supports d'informations utilisés, etc.

Il a été tenu compte des résultats de cette enquête pour adapter la stratégie de communication. Suite aux différents constats qui en ressortent, le plan de communication a été construit pour répondre aux attentes des usagers, toucher les publics-cibles qui font défaut actuellement, notamment les 25-35 ans.

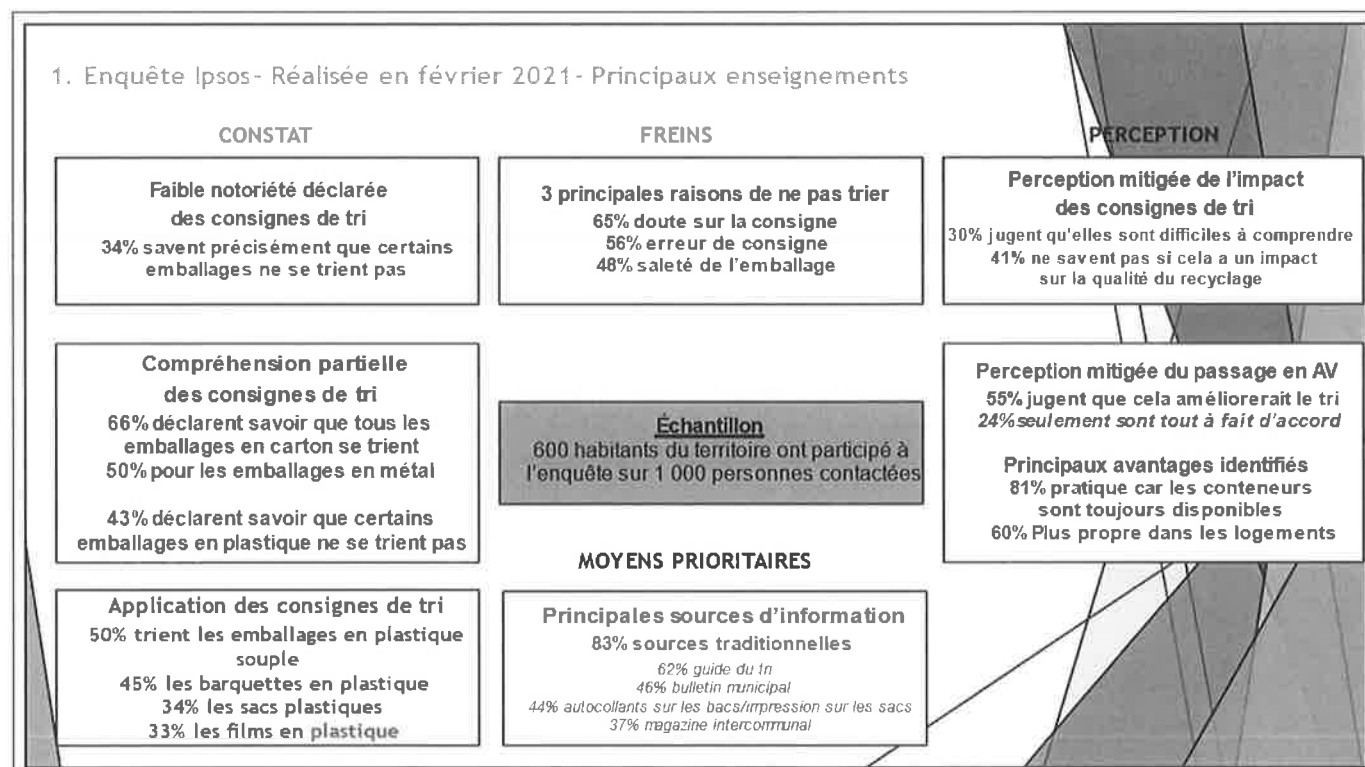
Les principaux enseignements tirés de l'enquête sont les suivants :

Il a été retenu de cette enquête, la nécessité de simplifier le message, la compréhension des consignes de tri sur la fraction des recyclables et la communication sur l'intérêt du geste de tri.

A partir du 1^{er} janvier 2022, la consigne sera simplifiée, car tous les emballages se trieront. Cependant les modes de collecte peuvent différer selon les collectivités. C'est pourquoi, les supports de communication élaborés mettront l'accent sur les modes de collecte instaurés sur chaque territoire : en porte-à-porte ou en apport volontaire pour la fraction des Fibreux (papiers-cartonnettes) et la fraction des Légers (emballages en plastique, en acier, en aluminium et les briques alimentaires).

Les acteurs du projet ont conscience que le changement est une étape difficile pour les usagers. C'est pourquoi, il ne faut négliger aucune des phases du plan de communication, faire preuve de pédagogie, être à l'écoute des relais et des usagers.

Les actions de communication seront planifiées en suivant 3 phases :



- la phase de Pré-lancement (de septembre à décembre 2021) qui permettra d'informer les habitants du changement à venir, de former et mobiliser les relais pour obtenir leur adhésion,
- la phase de Lancement (de janvier à juin 2022) qui permettra d'informer, mobiliser les habitants et leur apprendre les nouveaux gestes de tri, mobiliser les relais

- la phase de Suivi (de juillet à décembre 2022) qui permettra d'entretenir la motivation des habitants, de maintenir leur effort de tri et de parfaire leurs gestes de tri, mais aussi remobiliser les relais et conduire des actions correctives en fonction des premiers retours du terrain.

Le plan de communication détaillé est joint en annexe.

La prise en charge financière de l'élaboration des supports de communication est répartie entre les collectivités et le Sydeme. Plus précisément, le Sydeme prend en charge la conception de tous les outils/supports prévus dans le plan de communication ainsi que l'impression du Mémo-tri. Les collectivités, quant à elles, prendront en charge l'impression/la fabrication/la diffusion des différents supports de communication (affiches, kakémonos, cabas, etc.) Une estimation budgétaire a été réalisée pour chaque collectivité selon les besoins identifiés et en suivant les données actuelles.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

41 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

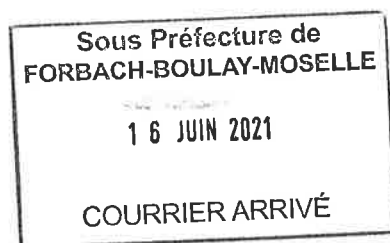
Décident

- D'acter le plan de communication spécifique au passage à l'extension des consignes de tri proposé pour l'ensemble des intercommunalités adhérentes du territoire,
- D'acter la prise en charge partielle par les collectivités de l'impression/fabrication/diffusion de certains supports de communication.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 25 mai 2021

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le... 16 JUN 2021
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ... 16 JUN 2021

